

arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Conseils aux mères et aux pères



Conseils aux mères et aux pères

Le service de conseil aux mères et aux pères apporte sa contribution à la promotion de la santé publique et à la prévention.

Il inclut une offre de conseil pour tous les parents et autres personnes en charge de nourrissons et d'enfants en bas âge.

Notre offre

- consultations par téléphone
- visites domiciliaires sur demande préalable
- consultation publique dans les communes sur rendez-vous

Le service de conseil aux mères et aux pères apporte son aide en matière de nutrition, de développement, de soins, d'éducation et d'assistance psychosociale.

Pour qui?

L'offre du service de conseil aux mères et aux pères s'adresse à tous les parents de nourrissons et d'enfants en bas âge.

Si les parents le souhaitent, une première prise de contact peut avoir lieu dès la sortie de l'hôpital.

Inscription

L'inscription se fait par les médecins.

Coût

Les parents peuvent s'adresser gratuitement au service de conseil aux mères et aux pères.



arkadis

gemeinsam
lebensqualität
schaffen

Notre large offre en matière de thérapies et de conseil comprend les prestations suivantes:

- ergothérapie
- conseil familial
- éducation précoce spécialisée
- logopédie de la petite enfance
- service de conseil aux mères et aux pères
- néonatalogie
- physiothérapie
- programme petits:pas
- thérapie psychomotrice

Vous trouverez tous les détails sur notre site www.arkadis.ch, nos prestations de service en matière de logement, de travail et de vie récréative y comprises.

Stiftung Arkadis
Mütter- und Väterberatung
Von Roll-Strasse 1
(Postadresse Aarauerstrasse 10)
4600 Olten
Téléphone 062 296 08 44/45
mvb@arkadis.ch
www.arkadis.ch